

Check against delivery

Traité sur le commerce des armes. 3^{ème} réunion des Etats-Parties

(Genève, 11-15 Septembre 2017).

Débat général. Intervention du Royaume de Belgique.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer le plein soutien de ma délégation, à vous-même, Ambassadeur Korhonen ainsi qu'aux vice-Présidences assumées par l'Australie, la Bulgarie, le Guatemala et la Sierra Leone.

Le travail assuré par le Secrétariat du Traité dirigé par M. Dumisami Dladla et son équipe mérite aussi d'être mis en évidence ainsi que celui du Comité de gestion, du Voluntary Trust Fund de son Comité de sélection et de son administration et celui de toutes les co-présidences des Groupes de Travail pour l'universalisation, la transparence et le rapportage ainsi que pour la mise en œuvre effective du Traité. Que notre hôte pour cette semaine de Conférence soit également remercié.

La Belgique s'aligne sur les différentes déclarations de l'UE qui seront prononcées durant nos travaux et voudrait ajouter les considérations suivantes à titre national.

Monsieur le Président,

Depuis son entrée en vigueur en décembre 2014, le Traité sur le commerce des armes (TCA) a pour objectifs de contribuer à la paix, la sécurité et la stabilité internationale et régionale, de promouvoir la coopération, la transparence et l'action responsable au sein de la Communauté internationale et de réduire la souffrance humaine en protégeant les populations civiles et en réduisant le risque d'armes contribuant à la violation du droit international humanitaire et des droits de l'homme y compris le risque de contribution à la violence de genre.

En faisant campagne pour un siège de membre non-permanent au Conseil de Sécurité pour la période 2019-2020, la Belgique se veut aussi l'avocate de la pleine pertinence du Traité sur le Commerce des Armes pour la paix, la sécurité et la stabilité. Des passerelles peuvent être construites avec des débats thématiques tels que sur les enfants dans les conflits armés ou encore Femmes, Paix et Sécurité. La Belgique accorde également une attention particulière aux relations entre ce Traité et la réalisation des Objectifs pour le Développement Durable dont l'objectif 16 promeut l'avènement de sociétés pacifiques.

Mesdames, Messieurs,

Instituer les normes communes les plus strictes possibles pour réglementer ou améliorer la réglementation du commerce international d'armes classiques, d'une part, et prévenir et éliminer le commerce illicite de ces armes et empêcher leur détournement, d'autre part, constitue la double approche équilibrée du TCA, instrument juridique de première importance.

Ces buts ne peuvent être consolidés qu'en continuant à plaider pour une dimension clairement universelle du Traité, d'une part, et pour sa mise en oeuvre efficace et transparente, d'autre part. Nous voulons mettre en évidence les efforts soutenus de la Présidence finlandaise ainsi que de la Présidence nigériane sortante pour atteindre ces objectifs tout comme le travail intersessionnel réalisé par les différents groupes de travail ad hoc.

92 pays sont maintenant Etats parties. Nous saluons la ratification ces derniers mois du Bénin, du Cap Vert, du Honduras, de Madagascar et de la République de Corée et les signes encourageants de Haïti. Une bonne représentativité régionale et naturellement l'universalisation restent donc des priorités à poursuivre. Les pays exportateurs mais aussi les pays importateurs, de transit et de transbordement sont concernés de la même manière.

M. le Président,

A côté de la clarification des notions et des obligations du Traité, il importe de faciliter le respect par tous des engagements et obligations de rapportage. Le taux de rapportage doit pouvoir être amélioré. Selon une tradition établie pour d'autres Conventions et avec l'appui d'Etats parties, du Secrétariat et de la société civile, mon pays s'est particulièrement investi dans un projet de guidance sous forme de questions-réponses sur le rapportage des exportations et importations. Nous y reviendrons.

Pour mettre en oeuvre pleinement le Traité, une assistance adaptée doit être fournie aux Etats en manque de capacité juridique, technique, financière ou d'autres ressources. Au travers des projets soutenus par l'UE, mon pays continuera de fournir l'expertise de ses autorités compétentes comme il l'a fait l'année écoulée au Sénégal, au Togo et au Burkina Faso.

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais également rappeler le rôle clef que joue dans nos travaux le suivi attentif de la société civile depuis le processus de négociations et aujourd'hui pour la promotion et la mise en oeuvre du Traité. Les échanges avec les représentants de l'industrie doivent aussi continuer à être encouragés.

Avant de conclure, mon pays souhaite rappeler combien le fonctionnement du Traité ne peut être assuré sans le paiement régulier des contributions obligatoires de chaque Etat Partie. L'évolution de la situation budgétaire requiert donc une vigilance constante.

M. le Président,

Après avoir finalisé l'an passé des questions liées à la mise en place des structures du Traité, cette 3^{ème} réunion des Etats parties nous permet d'entrer dans des questions concrètes propres à sa mise en oeuvre. Nous sommes convaincus que, sous votre Présidence, le Traité pourra entrer en régime de croisière et baliser la route à suivre pour les futures réunions des Etats parties. Nous soutenons la candidature du Japon à la Présidence de la 4^{ème} Réunion des Etats Parties ainsi que celle du Panama au Comité de gestion.

Je vous remercie. ++